

# BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

## PLAN D'ÉTUDES DU PILIER LITTÉRAURE

### FRANÇAISE

EN VIGUEUR DEPUIS LA RENTRÉE 2022-2023

---

#### PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Les études de Bachelor en littérature française sont conçues de manière à dispenser une formation solide, doublée d'approfondissements à choix. Les enseignements qui visent l'acquisition de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques nécessaires à l'analyse critique des textes peuvent ainsi se combiner à des enseignements mettant plus particulièrement l'accent sur l'étude ciblée d'une œuvre, d'une perspective critique ou d'une problématique transversale. De la même façon, si la formation comprend l'étude de la littérature de la Renaissance à l'âge contemporain, celle de la langue et de la littérature médiévale, ainsi que celle de la linguistique française, l'accent peut être mis plus ou moins sur chacune de ces composantes. Dans les séminaires, les échanges et les discussions assurent la mise en œuvre active et interactive des savoirs et des objets présentés sous une forme synthétique dans les cours.

La formation offre la possibilité de faire dialoguer les études littéraires avec d'autres domaines de compétence, les étudiant-e-s en pilier principal pouvant, s'ils/elles le souhaitent, obtenir une partie de leurs crédits dans des disciplines voisines ou grâce à des travaux de terrain. Enfin, le mémoire de Bachelor qui repose sur la définition et le traitement d'un sujet de recherche personnel offre l'occasion de s'approprier de manière originale les compétences acquises au cours de la formation.

Les études de Bachelor en littérature française débouchent traditionnellement mais non exclusivement sur les domaines d'activité suivants : enseignement du français au secondaire 1 (des études de Master sont requises pour l'enseignement au secondaire 2), presse écrite et autres médias, administrations publiques, activités dans les milieux du théâtre, de l'édition, des bibliothèques, des archives, etc.

#### ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Littérature française peut être étudié sous les trois formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS.

L'enseignement est agencé en modules et blocs : les blocs 1 à 3 forment le premier palier de 30 ECTS ; ils constituent le pilier minimal et doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 3<sup>e</sup> semestre d'étude.

Pour réaliser un pilier secondaire, on ajoute à ce pilier minimal le module 1 et les blocs 4 et 5, qui valent 30 ECTS supplémentaires. Les 30 ECTS constitués par le module 2 et les blocs 6 et 7 permettent enfin d'accéder au pilier principal à 90 ECTS.

Le pilier principal propose des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Le latin fondamental, obligatoire pour les étudiant-e-s qui choisissent la littérature française comme pilier principal à 90 ECTS ou comme pilier secondaire à 60 ECTS, est réparti entre le bloc 5 (6 ECTS) et le bloc 6 (3 ECTS, en option, pour les étudiant-e-s de pilier principal). Si un autre pilier exigeant le latin fait partie de la configuration du Bachelor, les crédits se répartissent entre les deux piliers.

Chaque année, les thématiques des séminaires et proséminaires changent. Les étudiant-e-s ont l'obligation de valider une fois chacun des (pro)séminaires inscrits à leur plan d'études. En cas d'échec à un (pro)séminaire validé par évaluation interne, ils/elles ont la possibilité de suivre un nouveau (pro)séminaire du même type à partir du semestre suivant. Ce second (pro)séminaire doit être réussi, sous peine d'échec définitif.

Le **Bloc 1** est constitué d'un cours de méthode, d'un proséminaire de méthodologie appliquée et d'un proséminaire monographique. L'ensemble du Bloc 1 doit en principe être suivi au cours de la première année d'études.

Le **Bloc 2** comprend un cours d'introduction à l'histoire littéraire, des travaux pratiques et des lectures accompagnées.

Le **Bloc 3** comporte deux proséminaires de linguistique.

Le **Bloc 4** est constitué d'un cours annuel de méthode en ancien français.

Le **Bloc 5** intègre des enseignements transversaux, dont une lecture dirigée en linguistique du discours, un proséminaire de littérature médiévale ou un proséminaire de linguistique de l'énonciation, ainsi que le latin fondamental pour les étudiant-e-s sans latin dans leur maturité. *Les étudiant-e-s qui disposent d'une maturité avec latin le remplacent par un ou plusieurs enseignement(s) en histoire de la langue. Pour celles et ceux dont un autre pilier exige le latin, il s'agirait d'y ajouter encore un cours de dialectologie.*

Le **Module 1** est constitué de deux séminaires de littérature, l'un transversal, l'autre monographique. *Le socle disciplinaire à 30 ECTS (pilier minimal) doit être acquis pour suivre ces séminaires.*

Le **Module 2** est composé d'un cours de spécialisation dédié aux « approches critiques », ainsi que d'un séminaire transversal ou un séminaire à orientation critique, à choisir parmi l'offre du programme des cours. *Pour les deux enseignements de ce module, le socle disciplinaire à 30 ECTS (pilier minimal) doit être acquis.*

Le **Bloc 6** donne aux étudiant-e-s la possibilité d'élargir leurs perspectives transversales, et est constitué de deux groupes d'enseignements optionnels. Le premier groupe (6 à 12 ECTS) est plus spécifiquement lié à la discipline et permet d'approfondir celle-ci par des séminaires de littérature et/ou de linguistique (travaux pratiques d'ancien français, (pro-)séminaires de littérature médiévale, - de linguistique (diachronique ou synchronique, y compris dans l'offre du pilier « sciences du langage »), - de littérature française à caractère transversal) et/ou des lectures personnelles accompagnées. C'est également dans ce bloc que peut être suivi le renforcement de latin fondamental. *Pour le séminaire de linguistique des textes, le proséminaire 1 de linguistique du français moderne doit avoir été suivi.* Le second groupe d'enseignements permet aux étudiant e s d'acquérir 3 ou 6 ECTS panachés entre des cours et séminaires issus d'autres disciplines et/ou les humanités numériques et/ou un voyage d'étude en littérature française.

Le **Bloc 7** est constitué du mémoire de Bachelor, dont la réalisation intervient au terme du cursus.

## STRUCTURE DES ETUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Bloc 1 : Méthodes	Bloc 1 : Méthodes	Bloc 1 : Méthodes	12
Bloc 2 : Histoire littéraire	Bloc 2 : Histoire littéraire	Bloc 2 : Histoire littéraire	12
Bloc 3 : Linguistique	Bloc 3 : Linguistique	Bloc 3 : Linguistique	6
	Bloc 4 : Ancien français	Bloc 4 : Ancien français	6
	Bloc 5 : Compétences transversales 1	Bloc 5 : Compétences transversales 1	12
	Module 1 : Approche globale des œuvres	Module 1 : Approche globale des œuvres	12
		Module 2 : Perspectives critiques	12
		Bloc 6 : Compétences transversales 2	12
		Bloc 7 : Mémoire de bachelor	6

### Programme des cours

Le programme des cours détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. Le programme des cours est actualisé chaque année.

## ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
  - produire une analyse cohérente d'une œuvre littéraire ;
  - identifier les grandes problématiques de la littérature de langue française ;
  - interpréter des textes simples de l'ancien et du moyen français ;
  - décrire les principales étapes de l'évolution de la langue française ;
  - illustrer les grandes perspectives critiques employées depuis deux siècles dans l'étude de la littérature de langue française ;
  - identifier les mécanismes linguistiques qui guident l'interprétation des énoncés et des textes.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
  - utiliser les instruments de description nécessaires à l'analyse littéraire des textes ;
  - établir des liens entre les différents genres littéraires ;
  - concevoir l'étude d'une thématique littéraire englobant un ensemble de textes différents et la rapporter à un contexte intellectuel et culturel donné ;
  - exploiter différentes théories linguistiques pour l'interprétation de textes littéraires et ordinaires.
3. Capacité de former des jugements :
  - mesurer la conformité d'un texte avec les modèles explicatifs censés en rendre compte ;
  - choisir et défendre une perspective critique particulière ;
  - évaluer les ressemblances et les dissemblances entre des textes de genres littéraires différents ;
  - comparer les variantes des textes manuscrits et imprimés et en tirer des conclusions ;
  - comparer et synthétiser les apports des différents cadres théoriques de linguistique sur une problématique.
4. Savoir-faire en termes de communication :
  - rédiger avec clarté et précision un commentaire de texte replaçant celui-ci dans son contexte ;
  - présenter un exposé en maîtrisant les outils nécessaires à son explication (PowerPoint, exemplier, bibliographie) ;
  - exposer des théories linguistiques par écrit comme par oral en les mettant en perspective.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
  - traiter des informations éparses afin d'aboutir à une compréhension globale d'un objet littéraire ;
  - synthétiser les enjeux d'un texte littéraire en langue française du Moyen Âge à nos jours ;
  - conceptualiser une perspective de recherche qui renouvelle la compréhension du champ d'investigation ;
  - comprendre et utiliser la littérature linguistique à des fins d'analyse de textes littéraires et ordinaires